

AVIS

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une ordonnance de police a été votée par le Conseil communal en date du 19 septembre 2023 :

Zone de Police - Ordonnance de police - 44ème édition des 24 heures vélo de Louvain-la-Neuve

Cette ordonnance a été expédiée pour publication et information aux Tribunaux de 1^{ère} Instance et de Police.

Le texte de cette ordonnance peut être consulté par le public, à l'Hôtel de Police, rue du Monument 54, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 13 à 16 heures, à partir du 21 septembre 2023.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve le 19 septembre 2023.

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

J. Chantry